

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/881-d-wiel-le-petre-de-l-affaire-d.html>

D. Wiel, le prêtre de l'affaire d'Outreau

- Thèmes généraux - Libertés, justice, Droits Homme - Justice -



Date de mise en ligne : vendredi 17 novembre 2006

Affaire d'Outreau

L'affaire d'Outreau est une affaire judiciaire s'étant terminée par un procès aux assises de Saint-Omer (Pas-de-Calais) en France du 4 mai au 2 juillet 2004, puis un procès en appel à Paris en novembre 2005. Elle mit en exergue les dysfonctionnements de l'institution judiciaire française et des acteurs sociaux, notamment dans des cas d'abus sexuel sur mineur. Elle eut un grand retentissement médiatique, au point qu'une commission d'enquête parlementaire fut montée début 2006 pour analyser le déroulement de cette affaire et proposer d'éventuelles réformes sur le fonctionnement de la justice en France.

[Voir de nombreuses explications ici](#)

Ecrit le 15 novembre 2006 :

Dominique Wiel : le pardon mais pas l'oubli

Dominique Wiel va venir à un dîner-débat organisé par le Lions'Club, à la Ferrière à Châteaubriant, le 21 novembre prochain, cinq ans après son arrestation (c'était le 14 2001, il avait 64 ans).



Wiel

Dominique Wiel a connu quatre années de calvaire, une condamnation pour pédophilie et trente mois de prison, avant d'être reconnu innocent. Pourra-t-il oublier la terrible injustice qu'il a subie ? « J'ai déjà pardonné aux enfants qui m'accusaient », dit-il au journal Le Pèlerin. Mais il n'oubliera jamais : « Non, jamais je n'en aurai fini avec cette affaire. A jamais, je me dirai qu'on m'a arrêté, jeté en prison, condamné ». Et que ce qui lui est arrivé, peut arriver aux autres.

Le procès du procès d'Outreau a été mené par une commission parlementaire, avec un bouc émissaire tout désigné : le juge Burgaud. La chasse au juge répondait en quelque sorte à la chasse aux prétendus pédophiles. Tout pour le spectacle et le sensationnel.

Sans doute alors n'était-il pas possible de réfléchir sereinement sur la Justice en France. Mais cette réflexion n'a pas été menée depuis. La « justice », d'ailleurs, n'est pas seulement l'affaire des juges, Ceux-ci n'interviennent qu'en fin de parcours. Il y a tant d'intervenants avant ! Notamment la police, et les médias, et les citoyens comme vous et moi prêts à juger et condamner sans savoir. Il est tellement facile de se croire quelqu'un de bien quand on voit, face à soi, quelqu'un qui peut passer pour un salaud. L'affaire d'Outreau devrait conduire chacun de nous à davantage d'humilité, d'humanité et de réflexion, au rejet de toute volonté de vengeance....

Du salaud au héros

... mais aussi au rejet de toute certitude. C'est Dominique Weil lui-même qui le dit : « Je trouve assez curieux que les médias aient mis autant d'acharnement à me mettre au trou qu'à me porter au pinacle maintenant. ».

« J'incite les gens de la presse à réfléchir sur le fait qu'ils sont un quatrième pouvoir sans contre-pouvoir », continue-t-il. « Les juges vont s'interroger, j'espère que vous, vous allez vous interroger aussi ».

Dans un livre qui vient de paraître, Dominique Weil revient sur cette terrible histoire, essayant de démêler comment, lui, le prêtre au service des plus fragiles, des plus démunis, a pu se retrouver pris dans les mailles du filet judiciaire. Son récit doit « nous conduire à changer notre manière de vivre ensemble ».

Voici quelques extraits :

[Avant l'affaire] : « Pour ma part je maintiens ma porte ouverte aux jeunes. Certains soirs il peut en venir une dizaine, parfois deux ou trois seulement. Il en viendrait beaucoup plus si je les autorisais à fumer du shit chez moi comme ils le font dans le local des poubelles, mais je n'autorise que les cigarettes et j'offre le café. Pourquoi viennent-ils ? Certains de toute évidence cherchent un père. D'autres un adulte à qui ils puissent faire part de leurs inquiétudes, de leurs interrogations sur l'avenir. Mais tous semblent satisfaits d'avoir tout simplement un endroit décent pour bavarder au chaud. Ou se taire (...) j'ai installé une table de ping-pong et, autour, ce qu'il faut pour s'asseoir et jouer aux cartes. J'ai simplement enduit les murs pour que chacun puisse y dessiner ou y écrire ce qu'il veut. Je laisse de la peinture et des crayons-feutre à disposition. Qu'est-ce que je leur apporte ? Je ne sais pas. Je suis là, je les écoute ; parfois, rarement, je donne un conseil ou une adresse. Comme lorsque j'étais sur les chantiers, j'espère juste incarner à leurs yeux une idée de la vie, faite d'ouverture et de respect »

[Et puis arrive l'arrestation de ses voisins Myriam et Thierry]. Etrangement la justice arrache une vingtaine d'enfants à leur famille : « Le 6 mars 2001 la police opère une véritable rafle à la sortie des écoles. Une vingtaine d'enfants sont embarqués (...) La plupart des enfants ont été retirés à leurs parents pour être placés ! La police nous a dit qu'il y a des pédophiles et que tant qu'ils ne sont pas arrêtés il vaut mieux mettre les enfants à l'abri ». Ahurissant !

Une affaire de fous

[Petit à petit des voisins font comprendre à Dominique Weil qu'il est soupçonné de pédophilie et le 14 novembre 2001 il est arrêté] : « Dès le premier interrogatoire je refuse de répondre si je n'ai pas un avocat à mes côtés. C'est une disposition prévue par la loi et j'ai le sentiment que cette demande aggrave considérablement ma situation. C'est ça qui est incroyable avec l'institution judiciaire : tout ce que vous tentez pour faire valoir votre innocence se retourne contre vous ». Incrédule, le voilà mis en prison. Abattu d'abord avec le sentiment d'avoir affaire à des fous. « Mais suffisamment puissants pour m'avoir arraché à ma vie et embastillé ».

Heureusement un comité de soutien se monte autour de lui. Le 15 janvier 2002 a lieu la première confrontation avec les adultes qui l'accusent. Il demande une confrontation avec une seule personne à la fois. Il ne l'obtiendra pas.

« Le juge ne se donne pas la peine de me répondre et, comme il vient de terminer la mise en place et va prendre la parole, j'entonne, debout, La Marseillaise.

Pourquoi La Marseillaise ? Parce que j'ai le sentiment à ce moment-là de n'être plus en République, mais dans un régime de droit divin, une sorte de monarchie, où l'institution judiciaire aurait pris le pas sur la démocratie et le respect des droits élémentaires. La Marseillaise, à laquelle je n'avais pas pensé en venant, me semble soudain plus éloquente que tous les discours. (...)

Il y a un moment de flottement, cependant, durant lequel le juge Burgaud doit vraisemblablement tenter de reprendre ses esprits, mais qui dure suffisamment tout de même pour me permettre d'aller au bout du refrain.

Et soudain, le juge reprend les choses en mains. Faites-le asseoir ! ordonne-t-il aux gendarmes. Mes deux gardiens me sautent dessus. Le plus âgé assez mollement, comme si tout cela l'amusait plutôt, le plus jeune en m'étranglant furieusement, ce qui a au moins pour effet de me faire taire. Mais, à peine assis, je me relève et ré-entonne La Marseillaise ». Un avocat osera parler de « partition musicale qui s'apparente à un langage codé » !



Dominique Prêtre-ouvrier, Outreau

53 magistrats

[Il n'y a aucune preuve contre lui. Mais ce n'est pas important] « C'est que vous les avez détruites » disent les gendarmes.

[125 fois Dominique Wiel demandera une mise en liberté provisoire, sans provoquer la nécessaire réflexion] : « Chaque fois le Président lit le même texte. Le Procureur annonce les mêmes phrases (...). Pas un ne se donne la peine d'ouvrir le dossier ». Le juge se contente de dire que « les enfants ne mentent pas ». En fait ils mentent si bien qu'ils inventent un crime ... qui n'a pas eu lieu. Mais 53 magistrats différents les croient, ainsi que 11 magistrats du Parquet général. Ils les croient, ou plutôt ils ne se posent pas de questions. Mais Dominique Wiel décide de tenir tête.

On sait la suite : le procès, les accusateurs qui se rétractent. Et pourtant la condamnation, le retour à la case prison. Parce que, quand la machine judiciaro-médiatique est en marche, il est bon qu'elle ait des hommes à broyer.

Enfin le procès en appel et enfin la reconnaissance de la non culpabilité.

« Ces trente et un mois de prison m'ont beaucoup appris, sur l'état de notre société, sur le pouvoir des institutions, sur l'impuissance d'un homme seul à se faire entendre » dit Dominique Wiel.

Un livre contre les égoïsmes, contre l'indifférence. Un témoignage bouleversant : Que Dieu ait pitié de nous

Note du 21 novembre 2006 :

Au cours d'une conférence de presse, le 21 novembre 2006, le député Michel Hunault a présenté Dominique Wiel comme « un symbole de l'esprit de recherche de la vérité, sans haine, sans esprit de vengeance ».

Pour Dominique Wiel, son livre « Que Dieu ait pitié de nous » poursuit un double objectif :

1) s'interroger sur la réalité de l'affaire d'Outreau. « Je ne suis même pas sûr » dit-il, « que les enfants aient été violés. Je pense qu'ils ont été jetés dans cette histoire par leur mère, mythomane, et qu'ils n'ont pas su ou pas osé ensuite reconnaître leurs mensonges ». Quant aux horreurs qu'ils ont pu raconter « c'était sans doute facile. leur mère avait plus d'une centaine de cassettes porno dans son petit logement. Ils en ont sûrement vu une partie ».

2) s'interroger sur la justice en général et la prison en particulier. « Nous avons tous été percutés directement dans cette affaire. L'un de nous est mort, d'autres ne s'en remettent jamais. Pour moi, je ne suis pas mort : il ne faut pas dramatiser, mais ce que j'ai vécu n'est pas normal »

« J'ai appris que la prison, c'est horrible et que, plus une prison est moderne, moins elle est vivable. Fleury-Mérogis est moins humaine qu'un ancien couvent bricolé ». « J'ai rejoint l'OIP, observatoire international des prisons et je suis d'accord avec lui : il faut que ça bouge, en venant d'en bas, des détenus eux-mêmes ».

« Dans cette affaire d'Outreau, j'ai cru un moment que je ne m'en sortais pas : j'avais lu « Le Pull over rouge » et je savais que la machine judiciaire, une fois lancée, pouvait écraser des hommes, même innocents ».

« Si je pouvais discuter avec les journalistes de La Voix du Nord qui ont couvert toute l'affaire, je leur dirais : pourquoi vous êtes-vous contentés d'aller voir les policiers ? Pourquoi n'êtes-vous pas allés voir les assistantes sociales ? Pourquoi n'avez-vous pas rencontré les gens du quartier ? Vous auriez su très vite que les accusations portées étaient totalement absurdes. ».

A propos du juge Burgaud, qui a instruit l'affaire, Dominique Wiel commente : « il était psycho-rigide, c'est vrai, mais pas malhonnête ... sinon il aurait fait placer des cassettes porno chez moi ». Lorsque ses interlocuteurs se récrient, Dominique Wiel enfonce le clou : « quand nous avons été entendus par la police, on nous a tout de suite menottés et mis au pain sec. Nous étions déjà des coupables. Tout le dossier a ensuite été monté pour prouver que nous étions bien coupables. Moi, tout ce que j'ai essayé de dire s'est retourné contre moi, j'ai vite compris qu'il fallait en dire le moins possible ... ou chanter La Marseillaise ».

Lorsqu'un homme en arrive à imaginer, comme possible, une manipulation (= placer des cassettes porno si nécessaire), c'est grave pour la justice et la démocratie dans un pays qui se dit ... civilisé !

La presse et l'affaire d'Outreau : [voir Le Tigre](#)

Presse et justice : <http://www.betapolitique.fr/Justice-presse-et-medias-de-Zola-a-17313.html>

[Le député du coin et les prisons](#)